

L'AGONIE DE JÉSUS

Entre le récit de la Cène et celui de l'arrestation, les trois premiers évangélistes ont placé la scène dramatique de Gethsémani, que Luc appelle « l'agonie », pour nous situer d'emblée au cœur de la Croix. Le récit contraste étrangement avec l'ensemble du message du Nouveau Testament sur la Passion de Jésus. Sans doute le Christ crucifié tient-il une part considérable dans nos récits évangéliques : les événements du procès et de la mort, qui ont duré à peine quelques heures, revêtent une importance proportionnellement plus grave, aux yeux de l'Église apostolique, que les circonstances des années de la vie publique. Il n'est que plus saisissant de se laisser prendre par l'atmosphère de cette lutte dans la prière. Les récits évangéliques, pas plus que les épîtres du Nouveau Testament, ne nous permettent d'entrer dans « les sentiments du Christ Jésus ». Ils ne font guère de psychologie autour du personnage central : ils s'intéressent à la signification de ces événements pour le salut ou au caractère exemplaire du Seigneur pour la vie de ses disciples. Cette lutte poignante entre Jésus et son Père est un fait unique dans nos évangiles. A peine le dernier cri sur la Croix prolonge-t-il, comme un écho, cette tragique veillée de Gethsémani.

Cette heure tranche sur l'impression d'ensemble que nous donnent les évangiles du comportement de Jésus devant la mort. Les annonces de la Passion des récits synoptiques évoquent un abandon confiant du Serviteur au dessein du Père tel qu'il est manifesté par les Ecritures : « *Il faut* que le Fils de l'Homme s'en aille à Jérusalem

salem, qu'il y souffre beaucoup, qu'il soit mis à mort et qu'il ressuscite le troisième jour ». Quant au quatrième évangile, il manifeste la souveraine maîtrise de Jésus sur son destin : il a reçu du Père le pouvoir de donner sa vie et cette heure dépend entièrement de sa volonté. Gethsémani contraste encore, à l'intérieur du récit de la Passion, avec le calme du Seigneur qui devance les événements en bénissant la coupe : « Ceci est mon sang, celui de l'alliance, répandu pour une multitude ». La tristesse et l'effroi du jardin des Oliviers semblent si éloignés du silence et de la solennelle majesté du prévenu devant ses juges.

Il faut que ce récit ait été profondément enraciné dans la tradition évangélique et que l'événement ait été gravé dans la mémoire des témoins pour qu'il se soit imposé aux évangélistes. Mais cette tradition nous est parvenue sous des formes différentes, qu'il importe de serrer de plus près afin de dégager la signification de l'agonie de Jésus.

LES RÉCITS ET L'ÉVÉNEMENT

Nous possédons de la prière de Jésus à Gethsémani les trois relations synoptiques, situées entre la Cène et l'arrestation, un parallèle johannique, qui suit l'entrée du Messie à Jérusalem, et une allusion assez claire de l'*Épître aux Hébreux*. Ces cinq récits s'accordent sur certains aspects et divergent sur d'autres : accords et divergences nous permettent de remonter à des traditions. Ces traditions elles-mêmes nous font atteindre un événement sur lequel la foi des disciples n'a cessé de méditer.

1. Les récits

Un premier regard sur les textes fait aussitôt déceler une différence de frappe entre ces cinq témoignages. Les récits de Matthieu et de Marc sont étroitement apparentés : Jésus, parvenu à Gethsémani avec les disciples s'éloigne d'eux (*Matth.*, 26, 36 ; *Marc*, 14, 32) ; il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean pour n'être pas seul en sa prière

(*Matth.*, 26, 37-38 ; *Marc*, 14, 33-34) ; il s'adresse à son Père à trois reprises (*Matth.*, 26, 39 ; *Marc*, 14, 35-36 et *Matth.*, 26, 42 ; *Marc*, 14, 39 et *Matth.*, 26, 44 ; cf. *Marc*, 14, 41) ; à trois reprises, il revient vers les trois disciples, les trouve endormis et leur adresse un reproche (*Matth.*, 26, 40-41 ; *Marc*, 14, 37-38 et *Matth.*, 26, 43 ; *Marc*, 14, 40 et *Matth.*, 26, 44 ; *Marc*, 14, 41) ; lorsqu'il revient pour la troisième fois, il annonce que l'heure où le Fils de l'Homme va être livré est venue et que le traître s'approche (*Matth.*, 26, 45-46 ; *Marc*, 14, 41-42).

Le récit de Luc est beaucoup plus simple : il ne fait mention que du groupe des disciples, ne comporte qu'une prière au Père et une exhortation aux disciples. Toutefois, dans ce cadre plus dépouillé, l'évangéliste présente deux traits originaux : la sueur qui tombe à terre en gouttes de sang, signe de l'intensité du combat (*Luc*, 22, 44) et la mention de l'ange qui vient réconforter Jésus dans son agonie (*Luc*, 22, 43). Ce dernier détail veut sans doute indiquer que le Père a entendu la prière de son Fils, puisqu'il envoie un messenger pour le soutenir. Luc introduit donc l'idée que la prière a été exaucée, qui n'apparaît pas dans leurs premiers synoptiques.

La scène de *Jean*, 12, 27-28 nous introduit dans un autre climat. Le Fils qui s'adresse à son Père est déjà en quelque sorte le Seigneur entré dans sa gloire : « La voici l'heure où le Fils de l'Homme doit être glorifié » (v. 23). Cette heure cependant n'est pas encore sonnée : « Maintenant mon âme est troublée ». Et, à ce point, le quatrième évangile rejoint Matthieu et Marc. Jésus demande à son Père de le sauver de cette heure, mais il reconnaît aussitôt qu'il est venu pour cette heure qui est celle de la gloire du Père. Et la scène culmine sur une voix du ciel, qui manifeste aux auditeurs, mais non à Jésus lui-même, que sa prière est exaucée. Cette voix peut nous faire hésiter entre Gethsémani et la montagne de la Transfiguration. Le contexte est différent, et la coloration que Jean donne à la scène est tout à fait dans la note de sa christologie.

Mais la prière dans le trouble subsiste, accompagnée de la réponse divine. Cette prière de Jésus s'imposait au témoin de la gloire lui-même.

L'*Épître aux Hébreux* présente Jésus comme le grand prêtre, capable de compassion, qui offre à Dieu le sacrifice pour le péché (5, 1-3). C'est dans cette perspective qu'il fait allusion à la scène de Gethsémani : aux jours de sa chair, de cette faiblesse qui éclate dans le grand cri et les larmes, il présente l'offrande de sa prière à celui qui pouvait le sauver de la mort. Il est exaucé et devient ainsi principe de salut pour ceux qui lui obéissent (v. 7-9). L'allusion est plus proche du récit synoptique par son insistance sur la faiblesse de la chair, mais non sans affinité avec le quatrième évangile lorsqu'elle accentue la réponse divine à la prière du Fils.

Si nous passons de la forme de l'épisode aux thèmes qui en constituent la pointe dans l'esprit des écrivains, nous observons encore des affinités et des divergences. Dans le récit de Marc, la prière de Jésus développe deux thèmes successivement : tout d'abord, au style indirect, Jésus prie pour que *l'Heure* passe loin de lui (*Marc*, 14, 35), puis il demande, au style direct, au Père d'éloigner *la coupe*, s'en remettant finalement à sa volonté (v. 36). Le thème de l'Heure, celle de la livraison du Fils de l'Homme aux mains des pécheurs, revient à la fin de l'épisode en Matthieu et Marc, ce qui prouve bien que ces deux évangélistes lui accordent une importance spéciale. Bien qu'elle soit devenue dans le quatrième évangile l'heure de la gloire pour le Fils qui obéit au Père, cette heure est au cœur de la prière du Christ johannique. Et cette coïncidence entre les deux premiers synoptiques et Jean est assez étonnante.

Cependant le thème de l'heure est déjà moins accentué chez Matthieu que chez Marc. Il omet la prière au style indirect. Et quand il redouble la prière de Jésus (au v. 42), il ne reprend non plus que la prière relative à la

coupe. Le thème de l'heure a complètement disparu chez Luc. C'est la coupe qui fait l'objet de la supplication de Jésus. Et l'Épître aux Hébreux s'en rapproche en mentionnant que Jésus implore « celui qui pouvait le sauver de la mort » : il s'agit sans doute du contenu de la prière du grand prêtre. Il semble que, dans le langage biblique, la coupe évoque mieux que l'heure la mort qui arrache clameur et larmes.

Le récit n'est pas simplement structuré par la prière solitaire de Jésus. Au près de ce personnage principal, qui se tient en présence du Père, le groupe des disciples est endormi dans les ténèbres du jardin. La relation synoptique, du moins, se plaît à accentuer le contraste. Le lien existe par les allées et venues de Jésus, qui ont pour objet une *exhortation* sous forme de reproche. Nous sommes en présence d'une seconde pointe. Elle est introduite en Matthieu et Marc lorsque Jésus s'adresse aux trois qu'il vient de prendre avec lui : « Mon âme est triste à en mourir ; demeurez ici et *veillez* ». Elle revient dans le reproche à Pierre après la première prière : « Simon, tu dors ? Tu n'as pas eu la force de *veiller* une heure ? *Veillez et priez* pour ne pas entrer en *tentation* : l'esprit est ardent, mais la chair est faible ». Lorsque le traître s'approche, le moment pour lequel les disciples n'ont pu demeurer éveillés, Jésus peut dire, sans doute sur le mode ironique : « Désormais vous pouvez dormir et vous reposer ! ». Luc aussi a senti l'importance de ce trait, puisqu'il encadre la scène par le même commandement de Jésus : « *Priez pour ne pas entrer en tentation* ». Mais la vigilance disparaît au profit de la prière devant la tentation. Il excuse d'ailleurs le sommeil des disciples : comment pourraient-ils veiller puisque la tristesse les accable ? Et il évite de faire de ce commandement du Maître un reproche comme les deux autres synoptiques.

Ce coup d'œil global sur les récits nous invite déjà à constater la fidélité d'une mémoire à travers la remarquable richesse d'une contemplation autour d'un même

événement. La présentation formelle peut varier d'un évangéliste à l'autre. Ils peuvent laisser tomber tel trait et accentuer tel autre, choisir entre deux pointes, voire même entre deux points de vue assez différents. C'est ainsi que Jean ne renonce pas à considérer cette scène si poignante à la lumière de Pâques, tandis que les synoptiques ou l'auteur des *Hébreux* nous préservent un visage inhabituel de Jésus. Il n'en reste pas moins que tous ont conservé le souvenir de l'agonie de Jésus en présence de l'heure ou de la coupe.

2. Des récits évangéliques aux traditions

L'analyse des récits nous a fait déjà pressentir, sinon des sources communes à nos auteurs, du moins des traditions qui se rencontrent ou, au contraire, présentent déjà des divergences. Il est probable que Matthieu connaît le texte de Marc et réagit sur cette base, en accentuant le schème d'une triple allée et venue de Jésus et d'une triple reprise de la prière. Mais il est douteux que Luc utilise ce texte de base. Et que dire de Jean ou de l'auteur des *Hébreux* ?

Dans une remarquable étude consacrée au seul récit synoptique¹, K.G. Kuhn constate que nous sommes, chez Matthieu et Marc, en présence d'une double introduction (Jésus se sépare d'abord des disciples, puis des trois), d'une double prière (en Marc, celle qui concerne l'heure, puis celle qui concerne la coupe et la volonté du Père), enfin d'une double exhortation aux disciples (d'abord le reproche adressé à Pierre de ne pouvoir veiller une heure, puis, en finale, l'annonce de l'heure aux disciples). Si nous séparons ces doublets, nous pouvons reconstituer deux récits indépendants sur les indices de certaines affinités (par exemple l'intérêt pour les trois et Pierre ou pour le thème de l'heure).

1. K. G. KUHN, *Jésus in Gethsemane*, dans *Evangelische Theologie*, XII (1952-53), p. 260-285.

Dans le premier récit, l'exhortation de Jésus s'adresse au groupe des disciples et la prière de Jésus a pour objet l'heure :

« Ils parviennent à un domaine nommé Gethsémani et il dit à ses disciples : Restez ici, tandis que je prierai.

Etant allé un peu plus loin, il se jetait contre terre et il priait pour que, s'il était possible, *cette heure* passât loin de lui.

Et il vint et les trouva en train de dormir, car leurs yeux étaient lourds de sommeil ; et ils ne réalisaient même pas ce qu'ils discutaient avec lui.

Et il leur dit :

Vous poursuivez ainsi votre sommeil et votre repos. Et pourtant *l'heure est là* : voici que le Fils de l'Homme va être livré aux mains des pécheurs ».

Le second récit est centré sur les trois que Jésus exhorte à la vigilance, d'une part, et sur la prière qui a pour thème la coupe, d'autre part :

« Et il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à trembler et à être angoissé et il leur dit :

Mon âme est triste à en mourir ; demeurez ici et *veillez*.

Et il disait :

Abba, Père ! Tout t'est possible.

Eloigne de moi cette coupe.

Cependant la question n'est pas ce que je veux moi, mais ce que tu veux toi.

Et il vient et il les trouve en train de dormir et il dit à Pierre :

Tu n'as donc pas eu la force de *veiller* une heure ?

Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation :

l'esprit est ardent, mais la chair est faible ».

Nous retrouvons le même schème à travers les deux formes, à savoir une introduction, la prière et une exhortation de conclusion sur la vigilance.

Le récit de Luc se présente alors comme très voisin du second récit (la prière est centrée sur la coupe ; l'exhor-

tation à la prière prend beaucoup de relief). La tradition johannique, par contre, a plus d'affinité avec le premier récit (l'heure), tandis que l'*Épître aux Hébreux*, avec l'insistance sur le grand cri et les larmes, fait songer au Christ du second récit.

Cependant la vie de la tradition antérieure aux récits actuels est encore plus complexe et plus ramifiée, puisqu'un même thème, celui de la prière exaucée, est également commun à Jean, d'une part, et à Luc et l'*Épître aux Hébreux*, d'autre part. Une telle rencontre, avec des perspectives par ailleurs si différentes, ne saurait non plus être fortuite.

Une dernière question se poserait : comment expliquer le passage d'une tradition à forme simple à la présentation en trois moments de Matthieu et Marc ? On peut d'abord constater que cette forme triple semble un procédé cher aux synoptiques (la triple tentation de Jésus, qui avec le Baptême introduit à la vie publique, comme Gethsémani, après la Cène, constitue le porche de la Passion ; le triple reniement de Pierre ou encore la triple prophétie de la Passion qui jalonne la marche vers Jérusalem). Mais peut-être, d'une manière plus précise, cette triple reprise marque-t-elle l'intensité de la prière : on la retrouve dans l'intercession d'Abraham (*Gen.*, 18, 16 ss) et elle vient naturellement sous la plume de Paul à propos de sa prière dans l'épreuve (*2 Cor.*, 12, 8). Lorsque la tradition a amalgamé les deux récits, elle a donc suivi la pente de l'âme juive ou chrétienne aux prises avec l'épreuve, mais il s'agit ici de la grande épreuve que vit l'Église dans la nuit qui précède l'heure de la venue de son Seigneur².

2. La scène a peut-être subi l'influence du Pater (cf. *Matth.*, 6, 10. 13). Le texte de *Jean*, 12, 28 rappelle la demande sur la sanctification du nom, mais les réminiscences viennent surtout dans la prière sacerdotale (17, 2. 15). L'emploi du mot *Abba* par Marc, qui ne possède pas le Pater, pourrait combler cette lacune. C'est le

Cette fois, nous saisissons sur le vif, non plus la contemplation des évangélistes, mais la vie même de la tradition qui garde et transmet le souvenir de son Seigneur. Si elle s'est attachée à garder la prière de Jésus devant l'heure qui vient et la coupe de la Passion, cette lutte mystérieuse devait revêtir une signification dans sa foi. Si elle a conservé l'exhortation aux disciples, on pressent qu'elle n'était pas sans actualité pour les chrétiens. Si elle moulait la prière du Seigneur devant l'épreuve dans un style qui lui était bien connu, elle continuait peut-être à la vivre dans sa propre prière. Autrement dit, la proclamation du message de la Croix, l'appel à vivre l'heure présente à l'imitation de Jésus, la prière au nom de Jésus sont les organes d'une tradition vivante qui ont sans doute marqué de leur empreinte ce récit, comme tant d'autres épisodes évangéliques.

3. Des traditions à l'événement

Une interrogation peut alors surgir : la communauté n'aurait-elle pas créé cet épisode édifiant de toute pièce pour ses propres besoins ? Elle a, de fait, été soulevée et certains exégètes, si paradoxale que puisse paraître cette hypothèse, n'ont pas craint d'affirmer que nous sommes en présence d'une légende biographique dont le but est de prouver le caractère messianique de Jésus. En effet, soutient M. Dibelius suivi par R. Bultmann³, la scène a été élaborée à partir de citations ou plutôt de réminiscences de l'Ancien Testament, et en particulier des Psaumes, qui visent à montrer que la souffrance du Messie est en

mot caractéristique de la prière de Jésus, que les fils adoptifs avaient adopté dans leur prière (cf. *Gal.*, 4, 6 ; *Rom.*, 8, 15). Voir la note 12, où il sera question d'une influence possible du schème de la prière juive.

3. M. DIBELIUS, *Botschaft und Geschichte*, Band I, p. 258-271 ; R. BULTMANN, *The History of Synoptic Tradition*, p. 267-268 et 432.

parfaite conformité avec le dessein de Dieu tel qu'il est contenu dans les Écritures.

Ainsi l'attitude de Jésus ne serait qu'un tissu d'allusions aux *Psaumes*, 31, 23 et 39, 13, qui mettent en scène un juste persécuté qui crie vers Dieu dans le trouble et les larmes et qui est exaucé par Dieu qui éloigne de lui les coups de ses oppresseurs. La parole de Jésus : « Mon âme est triste à en mourir » paraît être un amalgame du *Psaume*, 42, 6. 12 ; 43, 4 et de *Jonas*, 4, 9. Le psalmiste est un exilé qui épanche son âme devant Dieu, en reprenant le refrain : « Qu'as-tu, mon âme, à défaillir ? », tandis que le contexte de *Jonas* est encore plus suggestif. C'est la plainte du prophète qui en a assez de la vie et qui en vient à désirer la mort (cf. 4, 3 ; 1 *Rois*, 19, 4), car il est trop dur de porter la parole. L'auteur des *Hébreux* semble s'appuyer plutôt sur le *Psaume* 116, où il retrouve également un cri pour que Dieu sauve de la mort son serviteur qui est dans les larmes. Dieu l'exauce et il peut élever la coupe du salut, comme en *Hébr.*, 5, 9, lorsque Jésus est exaucé, son sacrifice devient cause de salut pour ceux qui lui obéissent⁴.

Le sommeil des disciples serait aussi une légende édifiante qui aurait pu naître à partir des *Psaumes*, 3, 6 ou 4, 9, où nous rencontrons en parallélisme un cri que Dieu exauce et le sommeil au cœur de l'épreuve.

Quant à l'invitation à la vigilance et à la prière devant la tentation, c'était un lieu commun de la première catéchèse chrétienne que l'on rencontre en même temps dans les évangiles synoptiques (cf. *Marc*, 13, 33-37 ; *Luc*, 12, 35-37 ; *Matth.*, 24, 43-44 ; 25, 1-13 ; *Luc*, 21, 34-36), dans les épîtres pauliniennes (1 *Tim.*, 5, 1-11 ; 1 *Cor.*, 16, 13-14 ; *Rom.*, 13, 11-14 ; *Col.*, 4, 2 ; *Eph.*, 6, 18) ou dans la première Épître de Pierre (5, 6-10).

4. A. STROBEL, *Die Psalmengrundlage der Gethsemane-Parallele Hbr 5, 7 ff.*, dans *Z.N.W.*, XLV (1954), p. 252-266.

Il ne peut être question de contester l'influence de cette argumentation scripturaire sur la transmission de la tradition évangélique : le premier essai de théologie chrétienne a été précisément de rendre compte de la cohérence et de la sagesse du dessein de salut, en montrant que le Christ accomplissait la Loi, les Prophètes et les Psaumes. Cette argumentation s'est particulièrement appliquée à l'événement le plus « scandaleux » : la souffrance du Messie et sa Croix. On comprend que l'on ait éclairé la lutte de Jésus à Gethsémani par le psautier du juste persécuté, ce psautier qui demeurait le livre de prière des premières communautés chrétiennes. On voit dans les *Actes des Apôtres* l'Eglise de Jérusalem utiliser le *Psaume, 2* pour une supplication en temps de persécution (*Actes, 4, 24-30*). Mais loin que ces Psaumes aient donné naissance au récit de la Passion, ce sont les événements qui ont attiré assez spontanément des réminiscences du psautier.

On ne voit pas comment l'argumentation scripturaire aurait suffi à créer de toute pièce une scène aussi inattendue que la prière de Gethsémani. Le poids de la foi pascale l'entraînait dans un tout autre sens : il suffit de constater les transformations du quatrième évangile ou encore la manière dont Luc remplace le *Psaume, 22, 2* par le *Psaume, 31, 6* pour le dernier cri de Jésus en croix (cf. *Luc, 23, 46* et *Marc, 15, 34*). Et l'on comprend mal comment des auteurs qui cherchent à excuser les disciples aient pu imaginer le sommeil pendant la prière de Jésus. C'est bien plutôt ce détail qui pouvait servir de base à un accent parénétiq. Si cette scène ne s'était pas imposée à la mémoire des témoins, la foi de l'Eglise l'aurait difficilement admise, tant son Messie se dépouillait de traits aussi humains.

S'il n'y a pas de raison de mettre en question le caractère historique de cet épisode, on peut se demander, à cause de la divergence du contexte entre les évangiles synoptiques et le quatrième évangile, à quel moment il se

situé. Récemment, T. Boman⁵ a tenté de résoudre cette discordance en distinguant dans le récit synoptique deux événements différents. Partant du fait que le sommeil des disciples et la prière de Jésus sont des données indiscutables, il trouve dans le récit actuel des invraisemblances, sinon des contradictions. Comment des disciples endormis ont-ils pu entendre la prière de Jésus ? Comment ont-ils pu dormir pendant que leur Maître passait par une telle angoisse ? Et surtout comment Jésus a-t-il pu soudainement tomber dans cet effroi, après avoir entretenu ses disciples de sa mort avec tant de calme ? N'avait-il pas accepté sa mort depuis longtemps et n'était-il pas monté à Jérusalem pour y subir le martyre réservé aux prophètes ? Comment peut-il prier le Père d'éloigner la coupe pour lui-même, après avoir déclaré aux fils de Zébédée qu'eux-mêmes devaient la boire, après avoir repoussé les objections de Pierre, lors de la première prophétie de la Passion, comme une tentation de Satan et un obstacle aux voies de Dieu sur son Serviteur ?

Or, poursuit T. Boman, cette contradiction disparaît si l'on admet que Jean et les synoptiques ont raison en même temps, à savoir qu'il faut situer la prière de Jésus à un autre moment, tandis que le souvenir du sommeil des disciples se rapporte bien à la veillée à Gethsémani avant l'arrestation. Il faudrait situer la prière de Jésus devant ses disciples au moment où le Sanhédrin décide l'arrestation (*Jean*, 11, 47-50 ; cf. *Matth.*, 26, 3-5) et où Judas a déjà livré son Maître (*Matth.*, 26, 14-16). Cette donnée johannique ne contredit pas l'indication de l'*Épître aux Hébreux* : « aux jours de sa chair ». Dans l'*Évangile de Jean*, après cette prière, Jésus fait preuve d'une assurance et d'une paix impressionnantes. Il prononce sa dernière prière, devant ses disciples, non pas à Gethsémani, mais au lieu du repas d'adieu : il s'offre à son Père (« je

5. T. BOMAN, *Der Gebetskampf Jesu*, dans *N.T.S.*, X (1963-64), p. 261-273.

me consacre moi-même », 17, 19) pour le sacrifice qui va glorifier le Père en conférant au Fils le pouvoir de donner la vie à ceux qui croiront en lui. A Gethsémani, Jésus se présente à ceux qui procèdent à son arrestation en pleine connaissance de cause et en déclinant solennellement son identité : « Je suis ». Le fait que les adversaires reculent et tombent à terre est l'expression johannique de l'entière liberté de Jésus. Et à Pierre qui sort le glaive, Jésus réplique : « La coupe que m'a donnée le Père, ne la boirai-je pas ? ». On a nettement l'impression, conclut T. Boman, que dans cette scène de l'arrestation Jean rectifie l'épisode de la tradition synoptique. Cette tradition a donc confondu deux faits bien distincts : cette prière de Jésus devant un danger grave et menaçant, d'une part, et le sommeil des disciples à Gethsémani, pendant la prière de Jésus, qui leur vaut reproche et exhortation à la vigilance⁶.

Si séduisante que puisse paraître cette hypothèse, elle ne s'impose pas avec une force contraignante. Tout d'abord il n'est pas du tout certain que Jean ait connu la tradition synoptique et qu'il ait voulu réagir contre cette présentation de l'épisode de Gethsémani. Il a peut-être anticipé la prière de Jésus dans le trouble à la fin du « livre des signes » comme un point culminant : Jésus accepte l'heure de son Père, celle du grain de blé qui fructifie la moisson des Grecs, celle de l'élévation qui attire

6. T. BOMAN, *art. cit.*, p. 270 ss, distingue trois couches dans le récit synoptique : le sommeil des trois, avec l'exhortation pédagogique de Jésus, qui se rapporte au contexte actuel ; la prière de Jésus pour éloigner la coupe, qu'il faut rapprocher du contexte johannique et les paroles de Jésus relatives à son trouble et à l'acceptation de la volonté du Père qui seraient une création de la tradition, lorsqu'elle a rapproché les deux scènes. De plus, selon cet auteur, la coupe ne serait pas la souffrance personnelle de Jésus, mais sa crainte de voir son œuvre anéantie par l'arrestation de ses disciples.

Ces conclusions de Boman semblent bien fragiles après l'analyse de Kuhn.

les hommes au Fils et signifie la défaite du Prince de ce monde. Le livret de la Passion racontera précisément l'Heure où Jésus passe de ce monde à son Père. S'il a voulu procéder de la sorte, l'auteur du quatrième évangile n'a conservé que quelques réminiscences de Gethsémani dans le contexte du dernier entretien (14, 30-31) ou de l'arrestation (18, 11).

Est-il invraisemblable que les disciples endormis aient pu se souvenir de la prière de Jésus ? N'est-ce pas simplifier l'épisode que de s'enfermer dans le dilemme ? Si Jésus a prié avec un grand cri et des larmes, les disciples n'ont-ils pas pu entendre les phases les plus intenses d'une prière qui s'est prolongée un certain temps (« une heure », dit Marc) ? Cette prière ne nous est d'ailleurs rapportée que sous forme schématique, influencée peut-être par une supplication qui n'a pas été unique dans la période de la vie de Jésus qui précède immédiatement la Croix. Le quatrième évangile a peut-être voulu suggérer un comportement de Jésus devant la perspective de la Croix, loin de réagir contre l'épisode synoptique. Car il demeure significatif qu'aussi loin que l'on remonte dans la tradition synoptique, c'est-à-dire au niveau du double récit discerné par K.G. Kuhn, on retrouve étroitement liés la prière de Jésus et le sommeil des disciples. Si l'on invoque un stade antérieur, dont Jean serait le témoin, l'hypothèse devient bien fragile !

Au terme de cette analyse des récits, le bilan est solide. Le souvenir de Gethsémani a survécu dans des traditions différentes, tant il était fermement enraciné dans la mémoire vivante de la communauté. Ces traditions ont pu mettre l'accent sur des aspects divers, selon les besoins de la vie même des chrétiens. La prière de Jésus a été orchestrée par la prière de l'Eglise, son reproche à Pierre par l'exhortation à la vigilance devant l'épreuve, sa scandaleuse tristesse devant la mort par l'appel aux Ecritures. Toute cette activité de la mémoire témoigne, non d'une imagination fantaisiste, mais d'une fidélité vivante.

LA SIGNIFICATION DE GETHSEMANI

Quelques explications proposées

De ce fait bien mystérieux, on a proposé bien des interprétations. Relevons simplement les plus répandues avant d'en éprouver la valeur en faisant appel au texte lui-même.

1. *La tentation messianique*

Ce n'est pas seulement la ressemblance de l'épisode de Gethsémani avec le récit des tentations de Jésus qui invite à faire le rapprochement, mais la notation de *Luc*, 4, 13 : « Le diable s'éloigna de lui, jusqu'au moment ». De quel moment s'agit-il sinon celui où Satan crible la foi des disciples (22, 31), où ils entrent précisément eux-mêmes en tentation, comme *Luc* se plaît à le souligner ? Dans le quatrième évangile, c'est l'heure du Prince de ce monde qui prend possession du traître (13, 27) et vient vers Jésus lorsque Judas s'approche (14, 30). C'est l'heure où Jésus demeure seul avec son Père, alors que les disciples sont dispersés (16, 32).

Mais les disciples sont-ils seuls à être tentés ? L'auteur des *Hébreux*, avant de présenter la prière du grand prêtre à Gethsémani, écrit qu'« il a été tenté en tout, d'une manière semblable (à nous), hormis le péché » (4, 15). Cette tentation ne l'aurait-elle pas poursuivie lui-même jusqu'au moment de la mort ? Lorsqu'il évoque sa tristesse jusqu'à la mort, ne nous invite-t-il pas à comprendre cette tentation comme le désir de la mort qui s'emparait autrefois des prophètes éprouvés ? « Voilà donc... la suprême tentation de Jésus : demander au Père de le laisser mourir paisiblement avant son arrestation »⁷.

7. J. HÉRING, *La prière à Gethsémani*, dans *R.H.P.R.*, XXXIX (1959), p. 102.

Il s'agit là au fond d'une nouvelle forme de la tentation messianique : se dérober au martyr du Serviteur et donc aux voies de Dieu. O. Cullmann n'hésite pas à assimiler la tentation de Gethsémani au messianisme temporel des Zélotes et à l'expliquer par la réponse de Jésus à Pierre : « Rengaine ton glaive ; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive. Penses-tu donc que je ne puisse faire appel à mon Père, qui me fournirait sur le champ plus de douze légions d'anges ? » (*Matth.*, 26, 53 ; cf. *Luc*, 22, 38)⁸.

Deux remarques s'imposent cependant. Les textes évangéliques ne parlent pas d'une tentation de Jésus lui-même, mais de ses disciples. Jésus avait depuis longtemps dépassé cette tentation du début de sa vie publique, mais elle apparaît, au contraire, jusqu'au moment de l'arrestation, à propos des disciples. Il faut sans doute refuser le terme de tentation messianique, s'il désigne un ultime sursaut d'idéal zélate. Mais on peut l'accepter, avec l'auteur de *l'Épître aux Hébreux*, s'il s'agit d'un trouble de Jésus devant l'épreuve du Serviteur, le martyr du Juste.

2. L'abandon du Père

On pouvait être tenté également d'éclairer l'appel mystérieux au Père à Gethsémani par le dernier cri de Jésus sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (*Matth.*, 27, 46 ; *Marc*, 14, 34). Cette prière, que les évangélistes ont conservée en hébreu et en araméen et qui porte en son accent tragique un cachet d'authenticité, ne serait-elle pas le prolongement de la prière dans la tristesse, les cris et les larmes au jardin

8. O. CULLMANN, *Dieu et César*, p. 42-44. Dans sa *Christologie du Nouveau Testament*, p. 84 ss, à propos de la tentation de *Hébr.*, 5, 7 s., Cullmann donne une interprétation différente. P. BONNARD, *L'Évangile selon saint Matthieu*, p. 383, approuve Cullmann, mais interprète la tentation du « tremblement en face de l'obéissance particulière de la croix figurée par la coupe ».

des Oliviers ? Mais quelle est alors cette dérélliction ? On l'a comprise de différentes manières. Pour les uns, il s'agit d'une épreuve de caractère mystique. Par la Croix, Jésus endosse le jugement de Dieu sur le pécheur et la peine du péché est précisément la nuit de l'abandon de Dieu, de la séparation d'avec le Père⁹. Une autre variante de cette interprétation est plus réaliste : l'angoisse de Jésus serait celle de voir son œuvre anéantie par sa propre mort, l'abandon des disciples ou leur arrestation¹⁰.

Faut-il cependant interpréter ce cri sur la Croix en dehors de son contexte, c'est-à-dire le *Psaume* 22 en sa totalité ? Si Jésus prie, c'est certes en fonction de ce qu'il ressent, mais en empruntant la voix du pauvre éprouvé. Il n'est pas question d'énerver l'intensité dramatique de ce cri. Luc lui préfère sans doute une prière d'abandon, peut-être plus conforme à l'attitude juive devant la mort : « Père, je remets mon esprit entre tes mains ». Mais il s'agit du *Psaume*, 31, 6, qui est aussi un cri d'espoir dans l'épreuve. Si le *Psaume*, 22 est plus tragique en sa tonalité, il évoquait et l'espérance de la vie pour le pauvre et la survie de son œuvre. Le *Psaume*, 31 se meut dans une atmosphère plus calme, mais il n'en évoque pas moins l'épreuve qui entoure le serviteur de Dieu. La communauté primitive avait gardé le souvenir d'une prière dramatique, que nous ne pouvons réduire à une formule conventionnelle. Mais cette supplication demeurerait à ses yeux celle du juste éprouvé qui s'abandonne et espère en son Dieu. En ce sens, le cri de la Croix est l'écho de la lutte de Gethsémani, où le Fils ouvre sa volonté à celle du Père. Cette supplication suppose la fidélité et l'amour de son Père pour le Fils qui accomplit son œuvre.

9. Pour nous en tenir à un exégète catholique, on pourra consulter J. LEBRETON, dans *S.D.B.*, IV, 1046-1049.

10. J. KLAUSNER, *Jésus de Nazareth*, p. 511 s. T. BOMAN, *art. cit.*, p. 269 ss, se rallie à une interprétation voisine de la coupe (cf. note 6).

3. La prière devant la mort

Pour beaucoup de commentateurs, depuis l'époque des Pères, Jésus exprime simplement à son Père l'angoisse qu'il éprouvait, parce qu'il était pleinement homme, devant la mort et le supplice de la croix. Il s'agit à la fois d'une appréhension humaine devant la mort et de la révolte d'un innocent pour l'injustice qu'il va subir¹¹.

A cette thèse traditionnelle, D. Daube a donné un regain de force, en remarquant que le schème de la prière de Jésus à Gethsémani reprenait celui de la prière du juif devant la mort, aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de la prière juive¹². La version de Marc comprend en effet les différentes démarches de cette prière : tout d'abord la reconnaissance du pouvoir du Père (*Abba, Père ! Tout t'est possible*), puis l'expression de la demande (*Eloigne de moi cette coupe*), enfin l'abandon à la volonté divine (*Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux*).

Si la tradition évangélique a été influencée par le style de la prière chrétienne, on comprendra plus facilement que l'on puisse retrouver cette forme dans la prière de Jésus. Mais la présence de ce schème usuel ne préjuge ni de l'originalité du contenu, ni de son caractère dramatique, comme semble bien l'admettre D. Daube : « La prière de Jésus revêt une forme juive bien établie ; mais il a choisi lui-même cette heure pour faire cette déclaration traditionnelle d'acceptation de la mort dans l'amour »¹³.

Ce que suggèrent les récits

Pour tenter une interprétation d'ensemble de l'épisode, il faut tenir compte de deux pointes mises en relief

11. Cf. C. SPICQ, *L'Épître aux Hébreux*, II, p. 113 s., auquel il faut se référer pour toute l'exégèse du passage.

12. D. DAUBE, *A Prayer Pattern in Judaism*, dans *Studia Evangelica* (I), p. 539-545.

13. D. DAUBE, *art. cit.*, p. 545.

par les différentes traditions : d'une part, l'intérêt que l'Eglise porte à la prière même de Jésus ; d'autre part, celui qu'elle accorde à l'exhortation aux disciples. Dans la prière de Jésus elle-même, nous avons perçu deux accents différents selon les écrivains ou les traditions dont ils se servent : la prière devant l'Heure et celle qui exprime une lutte pour l'acceptation de la volonté du Père.

1. L'Heure

Dans le récit de Matthieu-Marc, l'Heure est celle où le Fils de l'Homme va être livré entre les mains des pécheurs. Le Fils de l'Homme est une figure eschatologique et l'Heure évoque sa venue (cf. *Marc*, 13, 32 ; *Matth.*, 24, 44-50 ; 25, 13). Ici, l'Heure n'est pas celle de la Parousie glorieuse du Fils de l'Homme, mais bien celle où le Fils de l'Homme entre dans l'accomplissement total de la mission du Serviteur : il est livré entre les mains des pécheurs précisément pour justifier les multitudes, selon l'évocation d'*Isaïe*, 53.

Jean donne à cette Heure un relief nouveau. L'Heure est celle où le Fils élevé sur la croix passe du monde à son Père. Mais en 12, 27, l'Heure garde une coloration spéciale : c'est le « maintenant » entrevu de la trahison (cf. 13, 31), le moment où il est livré aux ténèbres du péché. Nous sommes situés au point exact entre le temps où l'Heure n'était pas encore venue (2, 4 ; 7, 30 ; 8, 20) et où ses adversaires ne pouvaient porter la main contre lui et le moment où l'Heure est venue (12, 23 ; 13, 1 ; 17, 1). Comment s'opère ce passage ? Non pas que le Prince de ce monde reçoive un quelconque pouvoir sur le Fils de l'Homme (14, 30 ; cf. 19, 10-11). Mais Jésus a reçu du Père le pouvoir de donner librement sa vie (10, 18). Et c'est ce pouvoir de donner sa vie que manifeste cette prière. Parce qu'il aime le Père et que sa nourriture est de faire la volonté du Père, c'est-à-dire d'accomplir le salut du monde, Jésus obéit au commandement de son

Père. Le Christ du quatrième évangile sait que cette Heure où il accomplit librement l'œuvre du Père est à la fois celle de la gloire du Père, de son retour auprès de lui et du salut du monde. Mais il est remarquable, malgré cette lucidité et cette assurance, qu'il n'en prie pas moins le Père de le sauver de cette Heure avant d'y consentir.

Si Jésus répugne à la mort, c'est parce qu'elle reste l'Heure où il est livré entre les mains des pécheurs, où s'exerce le pouvoir que gardent les ténèbres, avec la permission de Dieu. La mort conserve un visage d'ennemie, dans la mesure où elle relève du péché et finalement du Prince de ce monde. Si Jésus consent à cette Heure, c'est parce que la mort est la consommation de l'œuvre messianique (*Jean*, 19, 30).

Cette tradition donne à la prière de Gethsémani une saveur déjà théologique. Le premier récit, dégagé par K.G. Kuhn, a bien une coloration johannique. Mais, en même temps, Jean garde à cette Heure une nuance inhabituelle en son évangile. Ne sommes-nous pas renvoyés à Jésus devant son Heure ?

2. La coupe

La seconde tradition de la prière de Jésus semble plus préoccupée d'exprimer les « sentiments » de Jésus. Elle multiplie les termes psychologiques : Jésus s'étonne jusqu'à l'effroi (*Marc*) ; il est affligé (*Matthieu*) ; il est dans l'angoisse (*Matth.-Marc*). Ces sentiments d'effroi et d'angoisse sont confirmés par la citation implicite du *Ps.*, 42, 6 et de *Jon.*, 4, 9. Jésus est dans l'attitude du Juste qui souffre, du prophète dans l'épreuve, mais qui ne cesse de se tenir devant Dieu dans l'attitude de la prière. Cette attitude trouve un écho en *Jean*, 12, 27 : « Mon âme est troublée » (allusion plausible au *Ps.*, 6, 4) et en *Luc*, 22, 44. Il n'est pas nécessaire de voir dans la sueur de sang un phénomène physiologique : ce n'est peut-être que l'expression d'une lutte intense, un peu comme notre image

française « suer sang et eau ». En s'inspirant du psautier, l'auteur des *Hébreux* accumule les termes pour décrire la prière (implorations, supplications) et son expression sensible (violente clameur, larmes).

Ces sentiments s'expliquent par cette coupe que Jésus prie le Père d'éloigner de lui. Que signifie cette image ? Plutôt que d'y voir le jugement de Dieu sur les pécheurs que Jésus endosserait, il faut se référer à la scène de *Matth.*, 20, 20-28 et de *Marc*, 10, 35-45, où l'image de la coupe est parallèle à celle du bain et désigne la souffrance et la mort du Serviteur pour la multitude. La mission du Fils de l'Homme, en ce dialogue avec les disciples tentés par un messianisme terrestre, est de porter en Serviteur la condition du pécheur afin de le racheter. Si Jésus hésite devant la coupe, ce n'est pas seulement par horreur instinctive de la mort, mais bien parce que cette mort a partie liée avec le péché. Le Fils de l'Homme est livré aux mains des pécheurs : en ce sens précis Jésus se livre au châtement du pécheur, mais non pas à la colère vengeresse de son Père.

En effet ce destin lui apparaît comme une volonté, ou plutôt comme l'affrontement de deux volontés, celle du Père et la sienne propre. Parce que cette coupe, loin d'être une détresse aveugle, est le dessein du Père tel qu'il est exprimé dans les Écritures, Jésus y adhère librement et avec amour. Le quatrième évangile s'est plu à souligner la communion de volonté entre le Père et le Fils (*Jean*, 4, 34 ; 5, 30 ; 6, 37-40 ; 7, 16-18 ; 9, 31), en montrant comment cette volonté du Père est identique à sa gloire communiquée aux hommes dans l'œuvre accomplie par le Fils. On saisit la portée de la transposition de *Jean*, 12 28 : « C'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Père, glorifie ton nom ! ». Il ne s'agit plus de l'imploration dans l'angoisse, mais de la prière dans la confiance et la hardiesse qui déclenche le pouvoir du Fils de l'Homme sur toute chair : « C'est maintenant le jugement de ce monde. Maintenant le prince de ce monde va être jeté bas

et moi, élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi ». L'ennemi est pris aux lacets qu'il voulait tendre. Cette prière est dans la note de la grande imploration sacerdotale du chapitre 17. Jean ne fait cependant que tirer les conséquences de l'obéissance du Serviteur, comme le fait Paul lorsqu'il exhorte les Philippiens à revêtir les sentiments du Christ Jésus : il leur donne comme modèle l'obéissance du Serviteur, que l'humiliation volontaire de la Croix a conduit à la gloire du Seigneur (*Phil.*, 2, 5-12).

Lorsque Jésus accepte la coupe du Serviteur et qu'il identifie sa volonté à celle du Père, il est exaucé. Les différents récits semblent exprimer cet exaucement de manières diverses. Luc est le plus discret : il a recours à un procédé assez courant dans son évangile. Un ange apparaît et il reconforte Jésus dans son « agonie ». Il présente donc la réalisation de la prière sous forme d'un secours divin qui permet au Fils de tenir dans l'épreuve : nous sommes très proches du contexte des *Psaumes* évoqués dans ce récit. L'auteur des *Hébreux* affirme explicitement que Jésus fut exaucé par celui qui pouvait le sauver de la mort. Il ne semble pas que cet exaucement consiste à « être délivré de la crainte », ni qu'il doive être interprété du triomphe sur la mort par la résurrection¹⁴. L'auteur semble voir cet exaucement dans le fait que le grand prêtre a été rendu parfait par son obéissance et qu'il est ainsi devenu principe de salut (*Hébr.*, 5, 9 ; cf. 2, 10 ; 10, 11-14 ; 12, 2-3). Parce que ce grand prêtre a choisi la croix, au lieu de la joie, il a scellé la Nouvelle Alliance. La perspective johannique, au contraire, voit l'accomplissement de la prière de Jésus dans la gloire de la résurrection. La voix qui retentit pour la foule publie déjà cette gloire. Le Fils sait qu'il est toujours entendu par son Père (12, 29-30 ; cf. 11, 42). Mais la voix céleste pro-

14. Sur la traduction « exaucé à cause de sa crainte » plutôt que « exaucé (et délivré) de son angoisse », cf. SPICQ, *op. cit.*, p. 114-117 et BOMAN, *art. cit.*, p. 266-268.

clame que la mort du grain de blé fructifie la moisson des nations.

L'heure de la croix et la coupe de la souffrance n'ont rien d'une fatalité obscure. Jésus ne les accepte pas en tant qu'elles sont l'heure des ténèbres et la coupe des pécheurs, mais bien parce qu'elles sont la volonté du Père. Elles s'éclairent alors à la lumière du dessein de salut. Elles deviennent l'accomplissement de l'œuvre du Messie et c'est à ce titre où elles consomment l'amour qu'il y consent.

3. *La tentation des disciples*

Nous avons vu que l'exhortation se rencontre et dans le second récit et dans la version de Luc. Cette exhortation porte sur la vigilance et la prière devant la tentation. Le second récit de Matthieu-Marc en exprime le motif : « L'esprit est ardent, mais la chair est faible ». Luc souligne la nécessité de la prière, en encadrant son récit par cette consigne du Maître.

Le thème de la vigilance, dans les contextes moraux du Nouveau Testament, se profile sur un horizon eschatologique : c'est l'attitude du veilleur qui, dans la nuit, guette le jour. Dans la nuit, l'Ennemi travaille et tend les filets devant sa proie.

La nuit est parsemée d'épreuves, de tentations, d'autant plus que le Jour du Seigneur approche : la plénitude de la tribulation et de la persécution est le moment où la Jérusalem nouvelle enfante le monde neuf. Si le Christ n'a pu échapper à l'épreuve devant la volonté de son Père, sa communauté ne saurait être dispensée de la croix qui révèle la valeur de son obéissance, c'est-à-dire de sa foi au Seigneur Jésus.

Devant l'épreuve, elle n'a d'autre recours que celui du Serviteur. Elle doit lutter dans la prière, car c'est la prière qui la rend disponible et l'ajuste à la volonté du Père. Elle demande à Dieu de ne pas la mener dans les

griffes du Mauvais, mais de conduire ses pas hors de ce chemin vers l'accomplissement de son dessein de salut.

Si elle s'adresse ainsi au Père, c'est qu'elle mesure sa faiblesse dans cette lutte. Elle sait qu'elle ne peut compter sur elle-même. L'esprit de l'homme, ardent à répondre à l'appel divin, habite une chair qui exerce sa pression par ses besoins et ses impulsions. Elle est vulnérable aux coups de l'ennemi par sa faiblesse de créature¹⁵. C'est précisément « aux jours de sa chair », alors qu'« il était entouré de faiblesse » (*Hébr.*, 4, 15 ; 5, 2), que Jésus fut mis à l'épreuve. L'avertissement de Jésus à ses disciples leur rappelle que, devant l'échéance imminente du Royaume, ils n'ont pas d'autre force que la sienne : ils ne peuvent compter sur l'enthousiasme de l'esprit, ils doivent mettre leur secours en Dieu. Le reniement de Pierre, tandis que son Maître prononce sa belle confession à la barre du sanhédrin, est une éloquente illustration de cette mise en garde.

En sa lutte de chaque jour, en attendant la pleine révélation du Seigneur, l'Eglise doit revivre la veillée et l'agonie de Gethsémani. Son assurance n'est pas dans l'esprit de l'homme, mais bien dans l'Esprit qui animait Jésus et identifiait sa volonté à celle du Père.

DE L'AGONIE DE JÉSUS A CELLE DU CHRÉTIEN

Cette analyse semble nous avoir écarté du thème de ce cahier. La croix de Jésus est revêtue de circonstances très précises. Peut-on encore éclairer la mort du chrétien par cette scène mystérieuse ?

La mort de Jésus est l'Heure qui sonne la défaite du dernier Ennemi, la mort. La résurrection du Chef de la vie entraîne celle de ses membres. Ainsi la mort du disci-

15. Sur l'anthropologie supposée ici par le dualisme « chair-esprit », cf. KUHN, *art. cit.*, p. 274 ss et dans *The Scrolls and the New Testament*, p. 94-113.

ple est soustraite à l'empire des ténèbres pour entrer dans un dessein de salut. Elle reçoit son sens de cette Heure qui marque la naissance de l'Homme nouveau.

Toutefois l'intégration de la mort dans le dessein de vie demeure un débat, comme en Jésus, entre la volonté de Dieu et celle de l'homme. La mort n'est soustraite aux ténèbres et vaincue que si elle devient une œuvre qui rend l'homme parfait. Elle doit être un acte d'obéissance au Père, c'est-à-dire de fils libre et aimant, pour être une coupe de salut. Et cet accomplissement, qui est déjà le passage de la mort à la vie, n'est point du tout résignation passive. Comme en Jésus le sursaut de l'homme peut être une « contestation filiale »¹⁶, qui conduit à l'abandon de l'amour, par où la mort du pécheur entre dans le labeur du Serviteur pour le rachat de la multitude.

Si la mort est un acte, l'acte suprême qui accomplit l'homme (« Tout est accompli » de *Jean*, 19, 30), on comprend qu'elle invite à la vigilance de chaque instant. Car à chaque heure de la nuit l'esprit qui habite la chair doit faire face à l'épreuve, qui peut conduire à la ruine comme elle peut être la douleur de la naissance de l'Homme nouveau. Il ne s'agit pas d'attendre la mort, mais de tendre notre être vers le but, comme Paul (cf. *Phil.*, 3, 10-14), assurés que nous sommes que la communion aux souffrances et à la mort de Jésus est déjà la transformation de notre corps de misère par l'Esprit du Seigneur Jésus qui a pouvoir de se soumettre l'univers.

Yves-Bernard TRÉMEL, o.p.

16. Le mot est de P. BONNARD, *op. cit.*, p. 406.